

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-six, le trois avril à 18 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de Beauregard-Vendon dûment convoqués le 31 mars se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Mesdames Mme Chantal FOENARD, Romane GARDELLE, Florence MANIEZ, Alice MAZEYRAT, Marie-Anne NONY, Colette ROUSSEAU
Messieurs Denis GEORGES, Gérard HARY, Michel MIRALLES .

Absentes : Mesdames Mélanie DOLY, Romane GARDELLE , Isabelle ONZON.

Secrétaire de séance : Madame Florence MANIEZ.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des actions du CCAS
- Désignation d'un référent CLIC (pour information)
- Délégation du CCAS au Président pour recevoir l'acceptation des dons
- Achats groupés 2026 (BOIS)
- Date repas CCAS 2027
- Information au CCAS nouveaux venus obligations RGPD + doc à signer
- Questions diverses

PRESENTATION DES ACTIONS DU CCAS : Une réunion par trimestre

Le conseil d'administration du centre d'action sociale tient au moins une séance par trimestre. Il se réunit sur convocation de son président, soit à l'initiative de celui-ci, soit à la demande de la majorité des membres du conseil.

Les principales actions du CCAS :

- **Plan canicule** (juin-juillet- août) : appeler les personnes âgées enregistrées sur le registre
- **Repas et colis** : pour les aînés de la commune
- **Collecte de textile** au profit d'une association
- **Achats groupés avec ou sans tarifs négociés** : ramonage - bois - fioul
- **Accueil d'animations du CLIC Riom Limagne** (*Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie*)

1) PLAN CANICULE

21 personnes concernées

Personnes seules de +75 ans

Chaque année, à compter du 1er juin, le plan Canicule se met en place.

La mairie et le CCAS ont un rôle de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule, notamment à l'attention des personnes fragiles isolées à leur domicile : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées.

Pour la bonne mise en application du plan, il a été mis en place **un registre nominatif** destiné à inscrire ces personnes qui souhaitent se faire aider en cas de très fortes chaleurs. La personne ou un tiers s'inscrit en contactant la mairie. L'inscription est totalement confidentielle, gratuite et facultative.

Lors du **déclenchement du plan canicule** par le préfet, Florence MANIEZ envoie un SMS à tous les membres du CCAS pour savoir s'ils sont présents à Beauregard-Vendon. Au retour des SMS, Florence MANIEZ envoie aux membres du CCAS présents le récapitulatif des personnes à appeler.

Les membres devront résumer l'appel sur le document envoyé en précisant le jour et l'état de la personne.

Ce document sera à renvoyer à la mairie et à Florence MANIEZ.
En cas de problème, appeler Florence MANIEZ.

Attention : confidentialité sur les personnes enregistrées
les numéros de téléphone sur liste rouge.

2) REPAS DU CCAS et COLIS

Repas : actuellement, les personnes de plus de 68 ans sont invitées au repas.

Lors de la prochaine réunion sera étudiée la possibilité de modifier l'âge des bénéficiaires (passer à 69 puis 70 ans)

Repas 2026 : il aura lieu le 12 décembre 2026

Sont conviées les personnes de plus de 68 ans avec leur conjoint même s'il est plus jeune.

Les personnes doivent habiter la commune.

Pour 2027, le repas aura lieu le 11 décembre.

Colis : les personnes de + de 75 ans reçoivent un colis si elles ne viennent pas au repas.

En 2025 9 fleurs

9 colis femmes

12 colis hommes

6 colis couples

Invitation : carton d'invitation

Animation : Orchestre ZIK

Menu

3) COLLECTE TEXTILE

Elle a eu lieu le 7 mars 2026 au bénéfice de l'Association des Paralysés de France (vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie en **bon état** en vue d'une vente).

Le volume n'a pas été communiqué par l'association

4) ACHATS GROUPÉS 2026

Ramonage en juin ou octobre : 37 inscriptions (en 2025 il y a eu 31 inscriptions)

Bois : 78 stères (en 2025, 107 stères ont été commandés)

Fioul : à venir

5) ANIMATIONS CLIC

Le CLIC et ses partenaires proposent des ateliers collectifs pour les personnes de plus de 60 ans, sur les communes.

Pour cela, il est demandé de mettre à disposition une salle et un appui à la communication afin de permettre une mobilisation de proximité (un appui selon les moyens de chaque commune : affichage dans les lieux stratégiques de la commune, publication d'un article dans le bulletin municipal, dépôt de flyers dans les boîtes aux lettres, communication de l'information au club des aînés, mobilisation directe auprès des aînés...).

Ateliers mis en place sur 2026 : - Gym

- Marche nordique

- Dessin

- Soins esthétiques

- Crochet

- Conférence AVDC

Désignation d'un référent CLIC (pour information)

Madame Florence MANIEZ a été désignée par le conseil municipal à la fonction d'élue référente seniors pour la commune de Beauregard-Vendon auprès du CLIC Riom Limagne Combrailles (délibération du 30/03/2026).

**DCCAS 20260403-01 Délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président du CCAS
pour l'acceptation des dons**

Conformément à l'article 140 du code de la famille et de l'aide sociale le Président a une compétence directe pour accepter provisoirement les dons et legs faits au CCAS, mais l'acceptation définitive relève de la compétence du Conseil d'administration.

Afin d'éviter une réunion systématique du Conseil d'administration du CCAS, celui-ci peut donner délégation au Président pour accepter définitivement ces dons.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Délègue au Président l'acceptation définitive des dons faits au CCAS de BEAUREGARD-VENDON ;
- Le Président rendra compte des dons acceptés lors des réunions du CCAS ;
- La présente délégation est donnée au Président pour toute la durée de son mandat.

INFORMATION AU CCAS OBLIGATIONS RGPD

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), il est remis aux membres du CCAS un document d'information sur leurs droits et obligations pour le mandat électoral en matière de protection des données personnelles .

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition sur les activités intergénérationnelles :
il est demandé à chacun de réfléchir sur ce point qui sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Prochaine réunion : mardi 12 mai 2026 à 18h30
Choix menu + prestataire
Age repas
Activités intergénérationnelles

Le Président
Denis GEORGES

La secrétaire de séance
Florence MANIEZ



